

— On annonce que la séance de réception du R. P. Lacordaire à l'Académie française, aura lieu le 6 janvier prochain.

— Malgré le brouillard, dimanche dès sept heures, de nombreux amateurs se rendaient à pied, à cheval et en voiture, à Vincennes, pour prendre part ou assister au tir national; à huit heures précises, un formidable coup de canon, parti du Polygone, annonçait au public le commencement des exercices.

En effet, à cette heure matinale, chacun était à son poste, et les détonations se succédèrent rapidement pour se prolonger jusqu'au soir à cinq heures, moment où fut close la première séance. Un grand mouvement régnait dans la commune de Vincennes, ordinairement si paisible, et où se rencontraient une foule d'étrangers.

L'affluence était considérable, on remarquait beaucoup d'étrangers de distinction, des officiers anglais surtout. Le plus haut point était alors obtenu par un tireur français, M. Kœcllin, de Mulhouse, avec une arme faite à Paris.

Le tir national de Vincennes est situé derrière le château, à gauche du champ de manœuvres, dans une partie du bois nouvellement coupée. L'espace qu'on y a consacré se compose d'une quarantaine d'arpents entourés de grilles en bois à hauteur d'appui, avec mâts ornés de chiffres, devises, banderoles et drapeaux; comme physionomie, c'est à peu près pareil à ce que nous avons vu dans le même genre en Allemagne et en Suisse.

En dedans de la grille d'entrée on a dessiné sur le sylvestre gazon des allées sinueuses parfaitement sablées, puis avec quelque bois on neut cent caisses de magnolias, de rhododendrons et d'orangers, on a improvisé un jardin au fond duquel l'entrée du tir s'ouvre à deux battants. À droite et à gauche du vestibule, les vastes galeries d'un café occupent toute la façade, puis on arrive dans une sorte de salle d'attente ornée de râteliers garnis d'armes de toutes sortes; puis on rencontre une fondrière pour les balles, un atelier pour réparations de fusil; tout cela s'abrite sous trois tentes parallèles tenant toute la largeur du terrain concédé.

Les cibles, au nombre de 57, sont toutes perpendiculaires à l'établissement; elles sont adossées comme celles du polygone, à un monticule de terre pour recevoir les projectiles vagabonds. Après de chaque cible est un fil électrique au moyen duquel le surveillant pourra faire part à la galerie des coups marquants. Dans le jardin, à droite de l'entrée principale, se dresse un mâle de quatre-vingts pieds, pour le tir en l'air appelé le tir à Voiseau. Des cinquante-sept cibles sus-mentionnées, quatre ont été réservées pour le tir à l'arc.

Ce genre d'exercice complètement oublié dans les villes, trouve encore beaucoup d'amateurs dans les campagnes; pas un village aux environs de Paris qui n'ait au moins une compagnie d'archers ou chevaliers de l'arc. Ces compagnies, du reste, ont un autre but que de lancer leurs flèches innocentes: elles ont toutes été instituées dans un but philanthropique.

Le tir national doit durer du 7 au 18 octobre; les exercices y auront lieu tous les jours de huit heures du matin à cinq heures du soir. L'ouverture et la fin de chaque séance seront annoncées par un coup de canon.

— On lit dans l'Industriel, de Saint-Germain-en-Laye :

« Mardi dernier, vers trois heures, la place de l'église et les rues adjacentes étaient envahies par une foule en émoi. Voici ce qui s'y passait :

« Le sieur L..., âgé de vingt-huit ans, an-

cieun limonadier, demeurant aux Ternes, était à dîner, en compagnie d'un de ses amis et d'une dame, dans le salon du premier étage du restaurant tenu par le sieur Joseph Rouault, quand tout à coup, sans provocation et sans précédent fâcheux, il fut pris d'un accès de folie. Il devint furieux et lança de toutes ses forces une bouteille à la tête de son ami, qui fut fortement contusionné et eut le visage entièrement ensanglanté; malgré sa blessure, ce dernier fit tous ses efforts pour calmer le sieur L..., mais il ne put y parvenir et n'eut que le temps de courir au dehors, ainsi que la dame qui l'accompagnait pour appeler au secours.

« Cependant le malheureux insensé, qui s'était complètement déshabillé, avait jeté ses effets dans l'escalier, et se montrait dans un état de nudité complet aux fenêtres, dont les vitres volaient en éclats, cassant et brisant, à l'intérieur, tout ce qui lui tombait sous la main. Il était évident que tous ceux qui tenteraient de l'approcher, faisant mine de le déranger dans son œuvre de destruction, s'exposeraient aux plus grands dangers.

« Pour mettre fin cependant à cette scène pénible et effrayante, on fit placer une échelle en dehors de la maison, et le sieur Wagner, employé à l'octroi, qui se trouvait sur les lieux, y monta résolument, pénétra dans la chambre, et, pendant que le sieur Monvoisin, serrurier, rue Dandé, lutait avec courage contre le fou, le sieur Wagner le saisit à bras le corps et le descendit immédiatement au rez-de-chaussée.

« Ce malheureux chez lequel, dès ce moment, la prostration et l'abattement succédèrent à la fureur, fut transporté sur une civière à l'hospice, où plus tard il se livra encore à des actes de déraison, en brisant, malgré toutes les précautions prises, tout ce qui, dans le cabanon matelassé où il avait été déposé, put se trouver à sa portée. Le lendemain il a été, sous bonne garde, et par les soins du commissaire de police lui-même, conduit à Paris et placé dans une maison d'aliénés, où il recevra tous les soins que sa position réclame.

« MM. Wagner et Monvoisin ont été blessés, mais heureusement assez légèrement, dans leur lutte avec ce fou furieux. »

— Un bien malheureux événement est arrivé dimanche dernier dans la commune d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure).

Vers quatre heures du soir, le nommé Arsène-Désiré Moisy, terrassier, âgé de 26 ans, né à Tourville (Eure), employé sur la drague du sieur Dupont, voulant retourner à bord de cette drague, amarrée contre l'île d'Amfreville, en amont du canal, prit un bateau en compagnie d'un camarade. Ce dernier avait deux avirons, Moisy se mit à gabarer; la rame sortit de l'entaille et la secousse eut pour effet de faire perdre l'équilibre à ce malheureux et de le précipiter dans le canal. Son camarade épouvanté de cette chute, perdit la tête, se mit à pousser des cris, et, au lieu de s'approcher pour porter secours, fit tourner la barque et s'éloigna de l'endroit où la chute avait eu lieu. Il avait si complètement perdu la tête, que le contre-maître de la drague, accouru aux cris, lui ayant dit de venir le prendre, il fit tout le contraire.

Enfin, on finit par sauter dans une barque, on fit des recherches, et ce fut seulement une demi-heure après qu'on retira le malheureux, totalement asphyxié.

Cet événement est d'autant plus déplorable que Moisy est un excellent sujet, d'une très bonne conduite, et le soutien de sa femme et de sa sœur.

— On lit dans le Progrès de Lyon :

« Les hommes d'un certain âge n'ont pas ou-

blié la célèbre succession Bonnet, dont le chiffre énorme excita, il y a une quinzaine d'années, la convoitise et les prétentions de tous les Bonnet de France et de Navarre.

« On se rappelle, en effet, que, parti en 1809 de la Franche-Comté pour les Indes, où il allait tenter fortune, un sieur Bonnet, âgé de 20 ans à peine, avait amassé en peu de temps des biens considérables à Madagascar. Des entreprises toujours heureuses, des circonstances favorables avaient décuplé ses capitaux, lorsque la mort le surprit avant qu'il eût arrêté des dispositions testamentaires et sans qu'il laissât aucun indice qui permit de découvrir son origine. La compagnie des Indes resta détentrice de l'immense fortune du défunt, laquelle, sans parler des intérêts légaux, s'accrut encore des bénéfices produits par une opération importante pour laquelle Bonnet, quelques jours avant son décès, avait passé un traité avec cette compagnie.

« C'est sous ces auspices que se produisit l'ouverture de la succession, annoncée d'ailleurs, dans tous les journaux. On conçoit l'émotion des Bonnet, le nombre des prétendants. Plusieurs se ruinèrent à la poursuite de la fabuleuse succession, d'autres perdirent la raison en cherchant vainement à établir un degré d'affinité entre eux et leur opulent homonyme.

L'héritier de tant de millions est enfin trouvé, et, chose étonnante! cet homme, qui vraisemblablement naquit coiffé, n'est point du tout un Bonnet. C'est un M. Bress..., riche propriétaire de Toulouse; il hérite aux droits de sa femme, dont il est lui-même le légataire universel. Ses titres viennent d'être enfin reconnus, admis par les tribunaux d'Angleterre et par l'ancienne compagnie des Indes, et dans un mois, dit-il, il sera mis en possession de l'immense fortune dont il revendiquait depuis six ans la pleine et entière propriété.

« Une circonstance fortuite nous a permis de recueillir tous ces détails de l'héritier lui-même. Descendu à la gare de Perriche pour quelques heures seulement, M. Bress..., qui vient de Londres et retourne à Toulouse, était allé dîner dans un restaurant du voisinage, et le hasard l'avait conduit dans une salle où se trouvaient réunis plusieurs pensionnaires de l'hôtel. Un homme qui compte les millions par centaines ne se présente pas, ne mange pas, ne s'exprime pas comme un paria de la vile multitude. Aussi tout le monde fut-il bientôt instruit de l'étonnante fortune du nouvel hôte.

« Questionné sur l'usage qu'il se propose de faire de ses immenses richesses, M. Bress... a développé une série de projets qui font le plus grand honneur à son patriotisme et à son cœur. Disons encore que ses largesses ne s'étendront pas seulement à la contrée qui l'a vu naître, car M. Bress... n'a pas voulu quitter Lyon sans laisser à ses amis d'une heure, à ses commensaux imprévus, un million... en espérance, dont la répartition distributive aura lieu quand la compagnie des Indes aura intégralement remboursé l'heureux et libéral héritier. »

— On lit dans l'Opinion du Midi :

« Il y a vingt ans, un banquier nommé Boisson fit faillite à Pont-Saint-Esprit, il avait de nombreux créanciers et laissait aussi de nombreux débiteurs. Parmi ces derniers, le plus important était la maison veuve Bravay et fils et frères, de Pont-Saint-Esprit. Cette maison, alors prospère, fut néanmoins abattue par le contre-coup; elle dut suspendre ses paiements, et fut déclarée en état de faillite; ses biens furent vendus, le prix en fut distribué, et MM. Bravay quittèrent le Pont-Saint-Esprit, n'emportant rien que leur intelligence et la ferme volonté de reconquérir ailleurs ce que la mauvaise fortune venait de leur faire perdre.

gues heures qui suivirent. Un jour sombre parut enfin, jour digne d'une pareille nuit. La clientèle de M. L... était encore peu nombreuse; il se passait bien des journées sans qu'une seule visite vint animer la solitude du château. Mme L... avait donc la perspective, après avoir échappé au fer des assassins, de mourir de froid et de faim sans pouvoir chercher son fils ni secourir son mari, dont elle ignorait l'état; de temps en temps elle l'appelait, et quand sa voix affaiblie tardait à lui parvenir, elle croyait que la mort avait mis fin à ses souffrances, et priait.

Enfin, vers dix heures du matin, des pas précipités résonnèrent dans la pièce voisine de celle où elle était attachée. La porte s'ouvrit, et la servante en pleurs se jeta à ses pieds. Elle tenait un couteau cassé, et ses mains étaient ensanglantées. Quand elle fut un peu remise de son émotion, elle coupa les cordes qui retenaient Mme L..., et lui raconta la manière miraculeuse dont elle s'était délivrée de ses liens.

Lorsque les origandés envahissaient le château, elle s'était réfugiée dans une cave, mais elle y avait été poursuivie, garottée, et attachée à la porte. Par un hasard singulier, elle se trouvait assise sur une marche en pierre où elle avait aiguisé des couteaux. Elle finit par se rappeler qu'en ayant un jour cassé un, elle l'avait laissé dans l'angle de cette marche. Elle le chercha, le trouva, et avec ce qui restait de la lame elle parvint, quoique ses mains fussent attachées sur son dos, à couper ses liens.

Madame L..., délivrée à son tour, vola près de son mari. Il était étendu dans le berceau de l'enfant; ses jambes et ses pieds, horriblement brûlés, le dépassaient, et ses poignets étaient liés aux anses latérales. Pendant que la bonne servante lui donnait ses premiers secours, ma-

dame L..., éplorée, cherchait son fils; elle le trouva enfermé dans une chambre éloignée et engourdi par le froid. C'est sur son sein et par ses baisers qu'elle lui rendit la chaleur et la vie.

Un chirurgien fut appelé à la hâte pour donner des soins à M. L..., puis on visita les meubles, les armoires, tout était vide: plus de literie, plus d'effets, plus de linges... On emprunta au village de quoi coucher et panser M. L...

Ce ne fut que trois ans après cette affreuse nuit qu'il put se tenir debout, et sa marche fut embarrassée le reste de sa vie.

Le corps de Picard fut trouvé sur la terrasse, les vertèbres brisées par un coup de sabre.

On craignait le retour des bandits; le pont-levis fut reconstruit, on le levait chaque soir. Sur la tour qui domine la terrasse, on bâtit un pavillon où couchèrent longtemps deux hommes déterminés et bien armés. Trop faibles pour résister à des ennemis nombreux, ils pouvaient au moins les arrêter assez longtemps pour recevoir du secours des villages voisins. Au reste, l'ordre commençait à renaître; les lois sortirent de leur léthargie pour punir tant de forfaits. Moneuse, pris avec la majeure partie de sa troupe, fut jugé et condamné, par la cour d'assise de Mons, à la peine de mort ainsi que ses complices. Il eut la tête tranchée sur la grande place de cette ville.

M. L... devait être et fut en effet pour lui le témoin le plus accablant, Moneuse le savait, et prévoyait si bien son sort qu'il avoua, avant de mourir, avoir passé plusieurs nuits armé d'une carabine, sous les murs du château, dans l'espoir de tuer M. L...

Si maintenant le lecteur éprouve quelque curiosité à connaître le reste de l'histoire du vieux

château et de ses habitants, je puis en trois mots le satisfaire.

Le pont-levis reconstruit avec les anciens matériaux tomba en ruines, et le fossé s'emplit de plus en plus d'une vase noire et malsaine.

La famille du notaire L... s'était accrue; les vieilles ruines avaient pris un aspect de vie et presque de gaieté; mais un jour d'été les miasmes du fossé jetèrent dans l'enceinte le germe de l'affreuse et contagieuse fièvre putride. Elle entama cruellement cette jeune famille; à dater de cette époque, le château se dépeupla rapidement par la mort ou les mariages.

Maintenant M. L... est mort, son épouse est morte, et la vieille servante aussi. M. A. L..., fils aîné, sans doute le seul acteur encore vivant du drame que je viens de décrire, a quitté un séjour qui devait lui rappeler tant de pénibles souvenirs; deux autres fils sont morts.

Pendant plusieurs années, cette famille, composée de neuf membres, avait animé le vieux manoir. Puis il s'est un jour trouvé sans habitants abandonné aux hiboux et aux chauves-souris, qui ne lui font pas faute.

Ce séjour si plein de poésie et de souvenirs fut vendu.

Quiconque lira cette sombre histoire aura peine à se figurer qu'il n'a pas sous les yeux quelque sanglante chronique du moyen-âge, et que ceci se passait il y a quarante ans dans nos provinces, et cependant rien de plus vrai. Je n'ai nullement cherché à faire de l'horrible à plaisir ni à ébranler les nerfs de mes lecteurs. Ce récit avait frappé souvent ma jeune imagination; il est gravé en traits indélébiles, et je n'ai fait que le reproduire avec la plus scrupuleuse exactitude. Chaque circonstance est fidèlement historique, et ce n'est pas pour jeter un

» L'un d'eux François Bravay, fut conduit par une heureuse inspiration, à Alexandrie, en Egypte.

« Quinze ans plus tard, la faillite Boisson était à peu près liquidée; les syndics avaient retiré certaines créances, et fatigués sans doute de garder inutilement en portefeuille celles qui restaient à recouvrer, ils demandèrent encore au tribunal d'Uzès l'autorisation de les vendre à forfait et aux enchères. La créance Bravay figurait pour 80,000 francs environ.

« Alors commença à courir dans le public une rumeur vague, dont on ne savait ni la source ni la valeur: on disait que M. François Bravay avait fait en Egypte une fortune fabuleuse; qu'il était le protégé du Pacha et possédait plusieurs millions!

« Mais ce bruit n'ayant pas assez de certitude pour réagir sur la vente, la masse des créances fut adjugée pour quelques milliers de francs et un mince dividende fut distribué.

« C'en était donc fait pour les trois ou quatre cents créanciers de la faillite Boisson, et tout paraissait consommé, lorsque le 27 juin dernier ces créanciers reçurent une lettre de M. François Bravay, d'Alexandrie, dans laquelle il annonçait l'intention d'effectuer la libération intégrale de l'ancienne maison veuve Bravay fils et frères; — « Et c'est pour assurer ce résultat, » est-il dit, que la présente circulaire est adressée, soit à tous les créanciers directs de la maison Bravay, soit aux créanciers de l'ancienne faillite Boisson, qui, en cette qualité » et sans exception, auront tous droit à un dividende.

« En effet, vendredi dernier, 21 du courant, il était distribué, portionnellement aux droits de chaque créancier admis dans la faillite « Boisson, une somme de 86,000 francs, représentant le capital de la dette et les intérêts courus depuis vingt ans.

« Voilà le fait, qui se glorifie de lui-même. — Il est question de nouveau, dit le Journal du Havre, de favoriser les études d'un chemin de fer destiné à relier entre eux les deux ports de l'Océan et de la Manche, Cherbourg et Brest. L'embranchement partirait de Carentan en passant par Coutances, Granville, Avranches et Dol, où il rejoindrait la ligne projetée de Brest à Saint-Malo.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Compagnie générale des Asphaltes

Réunion des mines de Scyssel, Val-de-Travers, Chavaroche, Frangy, Lobsann, etc., etc.

CUISIENIER

RUE DE L'EMBRANCHEMENT, ROUBAIX

Concessionnaire pour l'application des produits dans les départements de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, et la Belgique (Hainaut).

Dépôt et application d'asphalte pour trottoirs, cours, magasins, ateliers, caves, écuries, remises, etc., etc.
Bitume raffiné de l'île de Trinidad.

NOTA. Ce dépôt est le seul d'asphalte naturel pour les cinq départements ci-dessus. Les pains de mastic portent la marque de fabrique de la compagnie. (2114)

GUANO DU PÉROU, garanti sur analyse. — En magasin à Paris: 33 fr. 70 les 100 kil., par livraison d'au moins 10,000 kilog.; 34 fr. par livraison au-dessous de 10,000 kilog. S'adresser au Matériel agricole, 33, rue Lafayette, à Paris.

vain intérêt sur ces pages que j'atteste ici la vérité des faits, car cette vérité je puis la dire tout entière: M. L... était mon père.

H. LE HON.

KERMESSES.

Dimanche 14 octobre.

Eives, Lannoy, Lezennes, Lambersart, Mouchin, Templemars, Toufflers, Wicres.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 23 au 29 septembre 1860.

Nombre de voyageurs,	169,835.
Produit des voyageurs,	482,707 80
Bagages, marchandises, etc.,	816,989 04
Produit total,	1,299,696 84

Semaine correspondante de 1859.

Nombre de voyageurs,	183,303.
Produit des voyageurs,	496,367 50
Bagages, marchandises, etc.,	792,917 52
Produit total,	1,289,285 02

Différence en plus pour 1860, 10,411 82

Soit: 0 80 %.

Produit par kilomètre.

1860 — 964 kilomètres exploités,	1,348 23
1859 — 964 idem	1,337 43

Différence en plus pour 1860, 10 80

Soit: 0 80 %.

Produit total du 1 ^{er} (1860,	44,115,276 57
janvier au 22 septem. (1859,	41,595,546 52

Différence en plus pour 1860, 2,519,730 05

Soit: 6 05 %.